



MESURES DES RETOMBÉES ATMOSPHÉRIQUES DE POUSSIÈRES

Contrat

N° Q-326537 - 0797606

RÉFÉRENCE A RAPPELER POUR TOUTE COMMANDE

Ci-après désigné « **Le client** »

LAVIOSA FRANCE

CERSAY

79290 LORETZ D ARGENTON

Représenté par : **Samuel DESLANDES**

Mobile : +33610265464

Email : samuel.deslandes@laviosa.com

SIRET : 41390127300065

Ci-après désigné « **La société** »

BUREAU VERITAS EXPLOITATION

11 rue du rémouleur

44800 SAINT HERBLAIN

Centre Budgetaire : 0797606

Représenté par : **Regis LACHATER**

Chef de projet

Tél : 0607210566

Email : regis.lachater@bureauveritas.com

Cette proposition commerciale est valable 3 mois à partir de sa date d'émission, le **2 novembre 2022**.

Elle constitue la dernière proposition négociée entre les parties dans toutes ses dispositions.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT.

Le Client confie à Bureau Veritas Exploitation, qui accepte, les prestations désignées ci-après aux présentes conditions particulières et ce conformément aux conditions générales jointes :

- Conditions Générales de services Bureau Veritas Exploitation Zone France (CGSF-BVE)

1. TARIF

Montant global des prestations (HT) :

Montant global TTC : 3 084,00 €

Devise: Euro (€)

TVA : 20%

2 570,00 €

2. PÉRIMÈTRE DES PRESTATIONS

Lieu d'exécution : CERSAY , LORETZ D ARGENTON 79290

Q-326537 - Annexe Périmètre - Annexe périmètre LAVIOSA - 2022-11-2

Document disponible via le lien ci-après : [ce lien](#) et dans le chapitre Liste des documents joints page 6.

Annexe Périmètre



3. RECAPITULATIF DES PRESTATIONS PROPOSÉES

Libellé(s)	Document(s) de référence	Date(s) ou période(s)	Quantité	Prix unitaire HT	Prix Global HT
Suivi des retombées atmosphériques de poussières	FMEAEXT (v08/2021)	2022	1 (Nombre)	2 500,00 €	2 500,00 €
Prestation de Gestion Administrative			1 (Nombre)	70,00 €	70,00 €
MONTANT GLOBAL HT				2 570,00 €	
TVA (20 %)				514,00 €	
TOTAL TTC				3 084,00 €	

Les prix sont calculés à partir des hypothèses de quantité et des prix unitaires définis ci-dessus. Le cas échéant, les quantités et/ou la nature des installations, équipements ou appareils ainsi que le tarif global de la prestation sont ajustés au réel à l'issue de l'intervention.

4. POUR COMMANDER

Si vous souhaitez commander, nous vous invitons à signer ce document électroniquement. Si vous avez un bon de commande, vous pouvez nous le faire parvenir par email à l'adresse : regis.lachater@bureauveritas.com en indiquant la référence Q-326537. La signature de ce document vaut acceptation du présent Contrat N° Q-326537 libellé Mesures des retombées atmosphériques de poussières, des Conditions Générales et des fiches descriptives des prestations qui sont disponibles en ligne et dont le lien est indiqué en annexe.

Montant global des prestations (TTC) : 3 084,00 €

Détail des prestations dans le chapitre « récapitulatif des prestations proposées »

Bureau Veritas Exploitation

11 rue du rémouleur
44800 SAINT HERBLAIN

Représenté par : **Regis LACHATER**

Email: regis.lachater@bureauveritas.com

LAVIOSA FRANCE

CERSAY

79290 LORETZ D ARGENTON

Représenté par : **Samuel DESLANDES**

Mobile: +33610265464

Email: samuel.deslandes@laviosa.com

SIRET : 41390127300065

Le :

Signature :



5. DURÉE DU CONTRAT

Cette proposition commerciale formera contrat lors de son acceptation par le Client. Elle s'achève à la remise du livrable.

MODALITÉS SPÉCIFIQUES COVID 19

Dans le cas où les Services ne peuvent être exécutés par la Société du fait des conséquences imprévues de la COVID 19 et/ou des mesures gouvernementales prises dans ce contexte, les Parties conviennent que les obligations liées à l'exécution des Accords seront suspendues à la demande de la Partie la plus diligente par tous moyens écrits. Les Parties se concerteront afin d'établir un plan de continuité pendant cette période.

6. CONTENU DES PRESTATIONS

Libellé(s)	Caractéristique(s)	Précision(s)
Suivi des retombées atmosphériques de poussières		Voir détails techniques en Annexe

7. RÉALISATION DES PRESTATIONS

Les prestations se déroulent en 4 étapes :

Etape 1 – La préparation des interventions

Etape 2 – La prise de rendez-vous

Etape 3 – Le déroulement des vérifications (et analyses le cas échéant)

Etape 4 – La remise des livrables

8. DISPOSITIONS A PRENDRE PAR LE CLIENT

Selon les prestations à réaliser, des dispositions préalables peuvent être demandées au Client. Nous vous remercions d'en prendre connaissance dans les fiches descriptives des prestations et nos conditions générales jointes en annexes.

9. SÉCURITÉ ET PLAN DE PRÉVENTION

Conformément au code du travail (article R4511-5), il appartient au chef de l'entreprise accueillante -dite utilisatrice- d'assurer la coordination générale en matière de prévention. A ce titre, le Client doit prendre toutes les précautions pour assurer la sécurité des intervenants de Bureau Veritas Exploitation en mettant en oeuvre l'ensemble des dispositions à prendre, détaillé au paragraphe 3 des conditions générales de services et complété, le cas échéant, pour chaque prestation dans la fiche descriptive jointe en annexe.



10. MODALITÉS DE PAIEMENT ET FACTURATION

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les factures sont payables à 30 jours, date de facture. La rémunération fait l'objet d'acomptes échelonnés sur la durée des prestations, selon l'échéancier ci-après :

Suivi des retombées atmosphériques de poussières

Prestation(s)	Montant
A la commande	1 250,00 € HT
A la remise du rapport	1 250,00 € HT

Prestation de Gestion Administrative

Prestation(s)	Montant
Lors de la 1ère facturation	70,00 € HT

Les factures sont payables :

- de préférence par prélèvement automatique
- ou par virement bancaire

Si vous optez pour le prélèvement automatique, merci de compléter, dater et signer le mandat de prélèvement SEPA joint à la présente offre et de l'accompagner d'un RIB.

Les honoraires sont assujettis à la TVA en vigueur.

Les prix sont fermes et non révisibles

Les prix sont calculés pour des interventions entre 8 h 00 et 18 h 00 du lundi au vendredi hors jours fériés. En dehors de cette plage la Société se réserve le droit d'appliquer respectivement une majoration de 50% les nuits ou samedis et de 100%, les dimanches ou jours fériés. Ces majorations sont cumulatives. Les temps et frais de déplacement sont compris dans les prix dans un rayon de 50 km autour de l'agence concernée. Au-delà ou sur des sites difficiles d'accès (îles, refuges de montagne,...), les temps et frais de déplacements et d'hébergements pourront être facturés en sus sur la base de tarifs établis d'un commun accord ou sur la base des dépenses réelles engagées. Toute annulation de la prestation moins de 48h avant la date planifiée à la demande ou du fait du client fera l'objet d'une facturation forfaitaire d'une demi-journée. Dans le cas d'une annulation ou report 24 heures avant la date d'inspection, la facturation forfaitaire est portée à une journée. Les frais spécifiques déjà engagés tels que consommables périssables, locations moyens techniques,...) s'ajoutent à ces facturations forfaitaires. Toute intervention supplémentaire, à la demande ou du fait du Client, fera l'objet d'une facturation sur la base d'une facturation forfaitaire par demi-journée (complément de vérification lorsque la totalité ou une partie des installations ne peut être vérifiée par exemple : locaux ou installations inaccessibles, formation sécurité, plan de prévention ...) et des frais spécifiques déjà engagés (consommables périssables, locations moyens techniques, analyses ,...). La demande d'envoi de livrables au format papier par envoi postal fera l'objet d'une facturation de 50€HT par envoi. La nature et la consistance des prestations sont définies dans les documents de référence joints en annexes. Tout ce qui n'est pas traité dans le présent contrat pourra faire l'objet d'un avenant.



Mandat DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Bureau Veritas Exploitation à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Bureau Veritas Exploitation.
 Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
 - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
 - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

*Veillez compléter les champs marqués **

Votre Nom	*	1
		Nom / Prénoms du débiteur	
Votre adresse	*	2
		Numéro et nom de la rue	
	*	3
		Code Postal	
	*	3
		Ville	
	*	FRANCE	4
		Pays	
Les coordonnées de votre compte	*	5
		Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)	
	*	6
		Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)	
Nom du créancier	*	Bureau Veritas Exploitation	7
		Nom du créancier	
	*	FR38ZZZ822B43	8
		Identifiant du créancier	
	*	Le Triangle de l'Arche 8 cours du triangle - CS 20098	9
		Numéro et nom de la rue	
	*	92800	10
		Code Postal	
	*	Puteaux	10
		Ville	
	*	FR	11
		Pays	
Type de paiement	*	Paiement ponctuel <input checked="" type="checkbox"/>	12
Signé à	*	LORETZ D ARGENTON	13
		Lieu	
		2 novembre 2022	
		Date : JJ/MM/AAAA	

Signature(s)

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client.

Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'accès, de rectification et d'opposition pour des motifs légitimes, tels que prévus par la loi du 6 janvier 1978 modifiée.

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

MANDAT A RETOURNER PAR EMAIL A L'ADRESSE : regis.lachater@bureauveritas.com
 ACCOMPAGNE D'UN RIB



11. ANNEXES

DISPOSITIONS RELATIVES AUX PRESTATIONS REALISÉES SOUS ACCREDITATION

Lorsque la prestation confiée est réalisée sous couvert d'accréditation, les dispositions suivantes sont à prendre en considération :

- L'engagement de confidentialité ne s'applique pas aux informations qui sont divulguées conformément aux exigences d'un texte légal ou réglementaire émis par un organisme d'accréditation ;
- Le Client ne peut faire référence à l'accréditation que par le biais de la reproduction intégrale des rapports émis par Bureau Veritas
- La procédure de traitement des réclamations et appels concernant les prestations accréditées sera mise à disposition de toutes personnes intéressées sur demande écrite.
- Le Client s'engage à autoriser les représentants de l'organisme d'accréditation d'assister – sur demande – aux prestations réalisées sur les sites concernés par les services.

FICHES DECRIVANT LES PRESTATIONS ET CONDITIONS GENERALES DE SERVICES

Les documents ci-dessous sont disponibles en ligne. Pour y accéder, suivez les liens ci-dessous et téléchargez le document avant signature électronique.

[FMEAEXT \(v08/2021\)](#)

[CGSF-BVE v10-2020](#)

12. LISTE DES DOCUMENTS JOINTS

1. Q-326537 - Annexe Périmètre - Annexe périmètre LAVIOSA - 2022-11-2

Annexe technique

Les frais de déplacement sont compris dans les prix de Bureau Veritas.

En substitution du paragraphe général "modalités de paiement et facturation", une facturation complémentaire sera appliquée dans les conditions suivantes (en jours ouvrés avant la date planifiée) d'annulation ou de report :

- entre 5 et 3 jours ouvrés : 20% du montant des interventions concernées*,
- entre 3 et 2 jours ouvrés : 40% du montant des interventions concernées*,
- entre 2 et 1 jours ouvrés : 60% du montant des interventions concernées*,
- moins de 24h ouvrées : 80% du montant des interventions concernées*.

En cas d'aléas ou d'incident susceptible de prolonger la durée de la mission, imputable au client, il sera facturé par intervenant la somme de 125 € HT par heure (l'immobilisation du matériel est comprise dans ce montant), ainsi que les frais associés*.

* intégrant notamment les frais de location de matériels et les consommables périssables dédiés à l'intervention.

Observations relatives à la sécurité de l'intervenant:

Prévoir les accès sécurisés aux points de mesure et l'accès au point témoin (en dehors des limites de propriété du site) , point 5 sur le plan page suivante.

Bureau Veritas propose de prendre en charge :

- la mise à disposition et récupération des jauges de retombées,
- la réalisation des analyses des échantillons collectés,
- la fourniture des rapports et bilans nécessaires.

Mise à disposition et récupération des jauges de retombées :

Bureau Veritas assure la fourniture des jauges, leur mise en place ainsi que la collecte des échantillons. Les jauges qui seront mises en place respectent les règles minimales données la norme NF X 43-014 :

- diamètre de collecte est d'environ 200 mm.
- Il est positionné à 1,5 m du sol.
- Le volume est compris entre 3.5 et 15 L selon la pluviométrie attendue.
- Les matériaux utilisés sont compatibles avec les analyses à réaliser et résistent aux aléas climatiques.

Type de jauges mis en place :

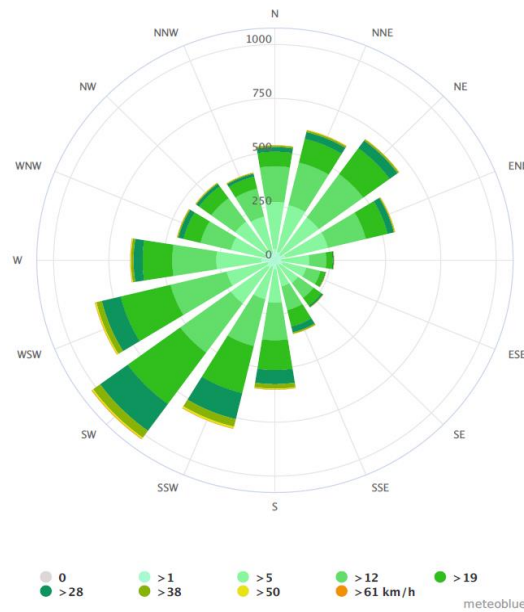


Les mesures des retombées atmosphériques totales portent sur la somme des fractions solubles et insolubles. Elles sont exprimées en mg/m²/jour.

Les jauges seront disposées sur une zone plate en évitant les zones exposées aux vents forts. Les lieux d'implantations éviteront les zones ruptures de pentes et seront définis avec le client en amont.



Rose de vents Cersay: Vents dominants de Sud Ouest



Conformément aux préconisations de la norme NF X 43-014, un blanc de site, en fréquence annuelle, est prévu.

Positionnement prévisionnel des points de mesures : Le positionnement est donné à titre indicatif et évoluera lors de notre intervention.





Analyse des échantillons collectés :

Lors de la phase de récupération, Bureau Veritas opère un transfert complet de l'échantillon. La jauge de collecte sera rincée afin de garantir la récupération de 100% des retombées.

Nous privilégions les analyses par un laboratoire sous-traitant sur la totalité de l'échantillon afin de supprimer la grande incertitude qui existe lorsque les échantillons sont fractionnés. Toutefois un aliquote pourra être réalisé si le volume de l'échantillon est trop important.

Les fractions solubles et insolubles seront quantifiées de manière à connaître la masse totale de poussières recueillies.

Fourniture des rapports et bilans :

L'ensemble des informations collectées seront regroupées dans un rapport.

Ce rapport intégrera notamment la position des points par coordonnées GPS, les données météo France (option possibilité d'installation d'une station météo Bureau Veritas Exploitation), les résultats des analyses et l'interprétation des valeurs obtenues.

Délai :

La première campagne de mesures sera réalisée sous un délai de 30 jours après réception du bon de commande.

Les rapports et synthèses de résultats seront transmis sous un délai de 30 jours après récupération des jauges.

Protocole :

Paramètres de mesure	Nb de points	Durée	Périodicité
Poussières fraction solubles et insolubles	5	30 jours	Annuelle



Inspection par drone

Inspection de toiture



Création de plan Autocad



Inspection détaillée



Inspection de canalisation



Mesure de pollution lumineuse



Inspection de rack



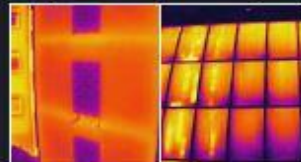
Inspection en milieu confiné



Inspection subaquatique



Inspection thermique



Cartographie de gaz



L'innovation au service de l'inspection

N'hésitez pas à nous contacter si vous aviez besoin d'information

Inspection en milieux confinés ou difficiles d'accès

Bureau Veritas innove en proposant un service d'inspection par drone permettant d'accéder rapidement sur zones difficiles d'accès ou en milieux confinés.

Nos références:

- Inspection de cheminées de plus de 100 m de hauteur,
- Inspection de cuves de stockage de produits chimiques,
- Contrôle visuel de l'état d'une charpente,
- Vérification structurelle de conduites d'eau pluviale,
- Examen visuel de la structure béton d'entrepôt logistique.

L'expertise Bureau Veritas associée à une technologie innovante permet :

- Une intervention en toute sécurité,
- Un archivage des données,
- Un gain de temps d'intervention.



Détection et localisation des émissions fugitives / diffuses

Bureau Veritas innove en proposant un service efficace et rapide de détection de fuite de gaz par drone.

Le drone est équipé d'un analyseur pouvant embarquer 12 capteurs en parallèle capables de mesurer la concentration des principaux polluants (ammoniac, particules, CH₄, CO et CO₂, ozone, hydrocarbures, dioxyde et monoxyde d'azote, COV, ...).

Les données acquises sont géo localisées et transmises au sol en temps réel.

Les changements de concentration sont visualisés par une graduation de couleur reportée sur une carte.



Le drone est programmé pour effectuer un parcours prédéfini tenant compte de la direction du vent

